

Camp des éducateurs : Vaumarcus, du 8 au 12 août 1938

Autor(en): **Jeanrenaud, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annuaire de l'instruction publique en Suisse**

Band (Jahr): **27 (1936)**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-112362>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Camp des éducateurs

Vaumarcus, du 8 au 12 août 1936.

Dans les moments graves, une nation mesure ses forces et ses faiblesses, sonde son passé et son avenir ; elle fait son examen de conscience pour affirmer à nouveau sa raison d'être. Nous vivons certainement en Suisse une de ces époques critiques. Les réadaptations économiques et politiques que nous tentons sont les signes d'une crise qui atteint aussi les valeurs qui nous paraissaient le plus en sécurité : notre conception de la patrie, de nos devoirs de citoyens, d'éducateurs.

Cette préoccupation du « Pays » a été le thème dominant du camp des éducateurs de cette année et, sans qu'il ait été prévu, c'est lui qui a marqué les travaux d'hommes très différents comme MM. Charly Clerc, L. Monastier, Arnold Reymond et F. Wartenweiler.

Le Pays ! Il nous est apparu dans les images qu'en a tracées notre poète C.-F. Ramuz, lu par M. le pasteur Ch. Gagnebin de Bons. Evocations intimes du village, paysages grandioses de Lavaux ou du Jura ; échos émouvants des angoisses du cœur en face des grands mystères de la vie ; analyses lucides du mal du siècle. Ramuz a saisi ce coin de terre qu'est le Pays de Vaud dans sa totalité et il nous a aidé à le redécouvrir.

Mais le Pays parle aussi dans le passé. Nous avons admiré quelques estampes tour à tour pittoresques, satiriques, graves dans le « Pierre Viret » présenté par M. le pasteur L. Monastier-Schroeder. Biographie de la jeunesse d'un enfant de notre terre, retracée grâce à ses propres écrits. Quelle saveur dans ces pages ! La petite ville d'Orbe au début du XVI^e siècle, la famille de Viret, les années d'école de Pierre, son séjour à Paris, sa vie intérieure furent évoqués par le conférencier. C'est plus qu'une page de notre histoire que retrace cette vie ; une véritable leçon s'en dégage : fidélité au génie du lieu, consécration à la défense de la vérité.

Il faut les avoir présentes à l'esprit ces images du Pays dans une époque où tant d'influences étrangères, de principes de désunion s'attachent à les effacer et à les fausser. Est-ce donc si facile d'en saisir le visage ? Ne nous contentons-nous pas trop souvent de visions banales, de sentiments superficiels, de clichés ?

En traitant « Le problème de la culture suisse » M. Charly Clerc, professeur de littérature à l'École polytechnique, a essayé de répondre à ces questions. La Patrie est complexe ; il n'est pas aisé d'en pénétrer la physionomie diverse. Jamais le coin de pays n'a été si évoqué, mais la patrie véritable va plus loin. A se limiter à la région ne risque-t-on pas de gémir sur la pauvreté et la petitesse de la patrie ? Et ne répétons pas, pour nous consoler, que nous sommes un peuple de frères, quand il y a tant de découvertes à faire pour nous connaître. Le tragique de ce pays, pour M. Charly Clerc, ce n'est pas que nous soyons différents, mais que nous vivions si indifférents les uns à l'égard des autres. Découvrir concrètement la Patrie dans la variété de ses langues, de ses mentalités, comme aussi de ses paysages, de ses histoires, saisir cet univers, pour qu'il nous devienne familier, tel est le beau programme de culture civique et patriotique que nous proposa M. Charly Clerc. Cette connaissance nous rendra plus respectueux les uns à l'égard des autres et nous comprendrons que la Suisse n'est pas vivante et protégée par le seul fait qu'elle existe ; elle est une nation dont l'existence est un plébiscite de tous les jours.

Cette vérité prend une sonorité plus angoissante, si l'on songe à tout ce qui tend à désunir, à séparer les citoyens d'un même lieu. Pourtant, parmi les valeurs spécifiquement suisses ne peut-on pas mentionner le sentiment d'entraide, de solidarité ?

Sous ce titre « Que pouvons-nous faire pour la Patrie ? » M. le Dr F. Wartenweiler, fondateur des universités populaires suisses, nous a présenté son idéal. Ce témoignage d'un homme d'action aux vues larges et généreuses fut saisissant. « Si nous voulons être un peuple, il faut apprendre à vivre en paix, en communion ; cet idéal ne se réalisera que si nous commençons par purifier nos cœurs ». Pour donner à la jeunesse le sentiment de ses devoirs sociaux, M. Wartenweiler, à l'image de ce qui l'a frappé au Danemark, a organisé des cours pour jeunes gens. Après diverses tentatives, une maison vient de s'élever au Herzberg, près d'Aarau, où des jeunes se groupent pour un mois. Dans une atmosphère familiale se poursuit leur éducation : cours, discussions, travaux manuels, visites de fabriques. N'est-ce pas l'enseignement post-scolaire idéal ? A l'heure où tant de sociétés, de fronts, de cellules

se constituent sur le plan des classes sociales, il est émouvant d'entendre un homme dont toutes les énergies tendent à grouper ce qui est séparé, à introduire l'amour où l'on insuffle la haine.

Le problème de la Patrie a donc aussi un aspect qui intéresse l'éducation. Il a été traité par M. Arnold Reymond, professeur de la Faculté des lettres de Lausanne, sous ce titre : « L'école publique et le problème de l'éducation religieuse », conférence d'une portée philosophique remarquable par sa clarté et par son esprit de tolérance. M. Reymond est persuadé que dans les circonstances actuelles et étant donné la structure de notre société, il est impossible de séparer l'instruction de l'éducation. Ce terme d'éducation comprend trois domaines : social, civique et religieux. Restreindre l'éducation à l'un de ces domaines, social et civique par exemple, c'est l'amoindrir et l'orienter vers un idéal nationaliste-raciste ou vers un humanitarisme sans base solide. Vis-à-vis de l'éducation religieuse, M. A. Reymond pense que l'Etat ne peut pas rester dans une attitude neutre ou de défensive. Si un peuple, dans sa majorité, se rattache au christianisme, il semble légitime que sa volonté s'affirme dans l'éducation. Ce sera tout d'abord une ambiance favorable à l'éducation religieuse. Atmosphère créée par le respect que le maître portera à l'âme de ses élèves. Mais ce n'est pas suffisant ; car, si l'école publique qui a de plus en plus la charge de l'éducation ne parle pas de religion, l'enfant la considérera comme chose secondaire. Le maître conscient de sa tâche, montrera que la science positive a ses limites. Au cours de cérémonies scolaires, la note religieuse s'affirmera, dans un esprit assez large pour que les convictions soient respectées. M. Reymond envisage aussi qu'un lien existe entre l'Etat et les institutions religieuses ; des représentants des communautés pourraient figurer dans les commissions scolaires.

Nous sommes persuadé que la belle phalange d'éducateurs qui a répondu à l'appel de Vaumarcus gardera, dans une pensée de gratitude, une profonde impression de ces journées. Tous emportent une vision plus claire du Pays et des devoirs qu'il nous réclame à nous qui avons la responsabilité de ses enfants.

H. JEANRENAUD.
